GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT	Tendance feuillue	Tendance résineuse
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)		
Résineux	R	(R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	
— — à pin rouge	R (PR)	
— — à pin gris	R (PG)	
— — à thuya (cèdre)	R (O)	
— — à mélèze	R (M)	
— — (plantation)	R p	
Pessière	E	
— — épinette noire et/ou épinette rouge (occupant plus de 75% de la portée-tige)	E (E)	
— — à thuya (cèdre)	E (O)	
— — à mélèze	E (M)	
— — à pruche	E (Pu)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)	
— — à pin rouge	E (PR)	
— — à pin gris	E (PG)	
— — (plantation épinette blanche)	E (p)	
— — (plantation d'épinette blanche)	E (EP)	
— — (plantation de Norvège)	E (EN)	
— — (plantation d'épinette noire)	E (EN)	
— — (plantation d'épinette rouge)	E (ER)	
Sapinière	S	
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)	
— — à thuya (cèdre)	S (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)	
— — à pin gris	S (PG)	
— — à pruche	S (Pu)	
— — à mélèze	S (M)	
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)	
Pinède à pin blanc	PB	
— — — — avec pin rouge	PB (PR)	
— — — — et/ou rouge (lors occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PB (PR)	
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (O)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)	
— — — — avec mélèze	PB (M)	
— — — — avec pin gris	PB (PG)	
— — — — avec pruche	PB (Pu)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)	
— — — — (plantation)	PB p	
Pinède à pin rouge	PR	
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)	
— — — — avec thuya (cèdre)	PR (O)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)	
— — — — avec mélèze	PR (M)	
— — — — avec pin blanc	PR (PB)	
— — — — avec pruche	PR (Pu)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)	
— — — — (plantation)	PR p	
Pinède à pin gris	PG	
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)	
— — — — avec thuya (cèdre)	PG (O)	
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)	
— — — — avec mélèze	PG (M)	
— — — — avec pin rouge	PG (PR)	
— — — — avec pruche	PG (Pu)	
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)	
— — — — Plantation de pin sylvestre	PG p	
Cédrière	C	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (O)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)	
— — à mélèze	C (M)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)	
— — à pin rouge	C (PR)	
— — à pin gris	C (PG)	
— — à pruche	C (Pu)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— — (plantation de thuya)	C (Op)	
Pruchière	Pu	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)	
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)	
— — à mélèze	Pu (M)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)	
— — à pin rouge	Pu (PR)	
— — à pin gris	Pu (PG)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)	
— — (plantation)	Pu p	
MÉLÈZIN	Me	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)	
— — à thuya (cèdre)	Me (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (PB)	
— — à pin rouge	Me (PR)	
— — à pin gris	Me (PG)	
— — à pruche	Me (Pu)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)	
— — (plantations de mélèzes européens)	Me (E)	
— — (plantations de mélèzes japonais)	Me (J)	
— — (plantation de mélèze hybrid.)	Me, p	

TYPE DE COUVERT	Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)		
— — — — — avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — — avec mélèze	F (M)	F (M)
— — — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (EN)	F (EN)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BB S	BB (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB S	BB (EN)
— — — — — avec pin blanc	BB PB	BB (PB)
— — — — — avec pin gris	BB PG	BB (PG)
— — — — — avec pin rouge	BB PR	BB (PR)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec mélèze	BJ M	BJ (M)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
Peuplierraie avec sapin	Pe S	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe PG	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe PB	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe PR	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe (E)
— — avec mélèze	Pe M	Pe (M)
Érablière à érable rouge résineux	Er sR	Er (sR)
Érablière résineuse	Er R	Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants	MFR	MFR (R)
— — sur station humide	MFR (F)	MFR (R)
FEUILLUS (groupements)		
Feuillus	F	
— — d'essences tolérantes	F (F)	
— — d'essences résineuses	F (R)	
— — sur station humide	F (F)	
— — (plantation)	F p	
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BP	
— — à bouleaux jaunes	BP	
Peuplierraie	Pe	
Érablière rouge	Er	
Érablière	Er	
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er BP	
— — à bouleaux jaunes	Er BJ	
— — à peupliers	Er Pe	
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F	
— — à feuillus d'essences résineuses	Er F	
Plantation d'érable à sucre	Er p	
— — de bouleau jaune	BeJp	
— — de peuplier	Pe p	
— — de peuplier hybride	Pe p	
— — de tilleul d'amérique	Fr Ap	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sd
Dénudé et semi-dénudé humide ..... sh
Autoroute ..... T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... Eau
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... A
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisse légère cv
Coupe totale ..... ct
Épidémie légère ..... ep
Brûlis par feu ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ 12-50 % ⊗ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ch
Épidémie sévère ..... es
Chablis ..... ch
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TYPES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
70-50 "	30-50 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je(jeune inéquienne) Pour la dominance de feuil. tolérants, uniquement des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, uniquement des tiges entre 0 et 60 ans.
Vi(vieux inéquienne) Pour la dominance de feuil. tolérants, uniquement des tiges ayant plus de 90 ans. Autres peuplements, uniquement des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (10m)	2 (15m)	3 (20m)	4 (25m)	5 (30m)	6 (35m)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 75 %	T
Abrupte	76 % et plus	Ta

Superficie accourcie de pentes > 31 %
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les fonds publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cp 50 ro 02
- cp — défoliation
- 50 — classe de pente
- ro — classe d'âge
- 02 — origine
- S — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- E — sous group. d'essences
- 1 — groupement d'essences
- C — type de couvert

R C5 c60 R01
- R — classe de pente
- C — classe d'âge
- 60 — origine de l'origine
- R — classe de hauteur
- 5 — classe de densité
- 01 — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: MARC. V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1986
Année de publication: 1987
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 17 ° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 86
Unité d'aménagement: 3
Unité de sondage: 5*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 08
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 404
Bassin primaire: 03*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Codostre:
Parcelle: 4135 *
Région écologique: 12G
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-14 S.E. S.O.	32-K-15 S.E. S.O.	32-K-16 S.E. S.O.
32-K-11 N.E. S.E. S.O.	32-K-10 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-K-9 N.E. N.O. S.E. S.O.
32-K-6 N.E. S.E. S.O.	32-K-7 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-K-8 N.E. N.O. S.E. S.O.

32 K/10 N. E.